

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 AVRIL 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE DIX-HUIT AVRIL, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENTE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 12 avril 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX.

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BEREHEL, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Valérie BIDAUD, Pierre-Alexis BLEVIN, Philippe BOSCHER, Jérémy BOULARD, Suzanne BOURDÉ, Nathalie BOUZID, David BURLLOT, Joël CARDIN (*suppléant de Valérie MORFOUASSE, absente*), Daniel COMMAULT, Stéphane de SALLIER DUPIN, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENGE, Alain GOUEZIN, Philippe HELLO, Jean-Claude HELLIO (*suppléant de Jean-François CORDON, absent*), Philippe HERCOUET, Franck HYVERNAGE (*suppléant de Jean-Luc COUELLAN, absent*), Renaud LE BERRE, René LE BOULANGER, Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Joël LUCIENNE, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Claudine MOISAN, Jean-Luc PECHEUX (*suppléant de Christophe ROBIN, absent*), Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Fabienne TASSEL, Laurence URVOY, Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Laurence HAQUIN donne pouvoir à Jean-Luc BARBO,
- Sylvie HERVO donne pouvoir à Jérémy BOULARD,
- Christelle LEVY donne pouvoir à Philippe HERCOUET,
- Catherine MOISAN donne pouvoir à Michel RICHARD,
- Yannick MORIN donne pouvoir à Pierre LESNARD,
- Yvon BERHAULT, Sylvain BERNU, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Marc LE GUYADER, David L'HOMME.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Renaud LE BERRE

Délibération n°2023-056

Membres en exercice : 69 Présents : 58

Absents : 11

Pouvoirs : 5

AFFAIRES GENERALES
SYNDICAT MIXTE DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC - REPRESENTANT - MODIFICATION

Lamballe Terre & Mer et Saint-Brieuc Armor Agglomération ont décidé respectivement, par délibérations concordantes n°2021-172 du 12 octobre 2021 et n°DB 207-2021 du 21 octobre 2021, de créer le Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc, ayant compétence pour :

- L'élaboration, l'approbation, le suivi et l'évolution du schéma de cohérence territoriale (SCoT),
- L'élaboration, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la révision du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc (sous réserve de l'avis de la commission locale de l'eau), comprenant l'élaboration, le suivi et la coordination globale des programmes permettant la mise en œuvre du SAGE et la lutte contre les algues vertes (PLAV),
- La mission « animation de territoire ».

En vertu des statuts, le Comité syndical du Syndicat Mixte fermé est composé de deux membres (Lamballe Terre & Mer et Saint-Brieuc Armor Agglomération), représentés par 16 délégués et 8 suppléants :

- Pour Lamballe Terre & Mer : 8 délégués titulaires et 4 délégués suppléants (50% des sièges),
- Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération : 8 délégués titulaires et 4 délégués suppléants (50% des sièges).

Le 14 décembre 2021, le Conseil communautaire a désigné les délégués de Lamballe Terre & Mer pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc :

Titulaires :

- Thierry ANDRIEUX
- Jean-Luc GOUYETTE
- Jean-Luc BARBO
- Nathalie BEAUVY
- Guy CORBEL
- Catherine DREZET

- Alain GENCE
- Pierre-Alexis BLEVIN

Suppléants :

- Philippe HERCOUET
- Jean-Pierre OMNES
- Pascal LEBRETON
- Thierry ROYER

Au regard :

- Du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-33 et L.5211-1,
- De la délibération n°2021-172 du 12 octobre 2021 créant le Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc,
- Des statuts du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc,
- De la délibération n°2021-200 du 14 décembre 2021 désignant les délégués de Lamballe Terre & Mer au sein du Comité Syndical Mixte de la Baie de Saint-Brieuc

Considérant la démission de Catherine DREZET du Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DECIDE de voter à main levée,

VOTE : Adopté à l'unanimité

- DESIGNER Jérémy ALLAIN pour siéger au Syndicat Mixte de la Baie de Saint-Brieuc,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 25 ~~Nov~~ ~~2022~~ 2023

Le Président,

Thierry ANDRIEUX

